



Nouveau nom d'AEDD

Domaine : RSE et Éco-Responsabilité  
 Rubriquage : Actualité - Entreprises - Gouvernance - RSE

## Gouvernance actionnariale : Phitrust adresse une question écrite à Pernod Ricard en vue de son assemblée générale

La sicav Proxy active investors, gérée par la société Phitrust, met en cause l'indépendance de l'administrateur suédois Anders Narvinger du groupe Pernod-Ricard, mercredi 31 octobre 2012, dans une lettre écrite au conseil d'administration. « Notre question écrite est assez classique : nous la posons à plusieurs sociétés du CAC 40. Toutes déclarent respecter le code Afep-Medef », explique à AEF le directeur juridique de Phitrust Luis de Lozada, mardi 6 novembre. « Or celui-ci donne quatre ou cinq critères très précis pour qu'un administrateur soit considéré indépendant. In fine, le conseil d'administration décide lui-même si l'administrateur est indépendant, sous la logique du 'comply or explain'. Or ici, l'explication donnée sur l'un des administrateurs ne nous semble pas satisfaisante. »

Jointe par AEF mercredi 7 novembre, la directrice adjointe de la communication de Pernod Ricard, Stephanie Schroeder, indique que le conseil d'administration a reçu la question écrite et répondra, « comme pour toute question écrite, lors de l'assemblée générale ». Celle-ci se tient vendredi 9 novembre.

### « AUTORÉGULATION NE VEUT PAS DIRE AUTOPERMISSIVITÉ »

« Le sujet n'est pas extrêmement important, comparé aux questions de rémunération et de séparation des fonctions qui constituent un gros risque de mauvaise gestion pour une entreprise », prévient Luis de Lozada. « Mais alors que l'Autorité des marchés financiers se pose des questions sur la légitimité du code de gouvernance Afep-Medef, et que le gouvernement réfléchit aux questions de 'comply or explain', nous avons jugé intéressant de soulever la question, d'autant que le patron de Pernod Ricard est par ailleurs président de l'Afep et devrait donc être exemplaire », indique mardi 6 novembre Pierre-Henri Leroy, président du comité technique de Proxy activ Investors. Pierre Pringuet, directeur général de Pernod Ricard, a été élu en juin 2012 président de l'Afep suite à la démission de Maurice Lévy, PDG du groupe Publicis.

« 'Comply or explain' ne veut pas dire 'comply or disdain' [dédaigner]. Autorégulation ne veut pas dire autopermissivité », souligne encore Pierre-Henri Leroy, qui estime par ailleurs que Pernod Ricard a « un modèle économique de grande qualité ».

### ARTICLE 8.4 DU CODE AFEP-MEDEF

Dans sa lettre écrite, la sicav demande « comment le conseil d'administration peut-il qualifier Anders Narvinger d'administrateur indépendant, sans signaler aucune exception à ses principes ni à ceux de l'Afep-Medef dans l'article 8.4 de son code ». Il demande également si « l'affirmation d'indépendance du conseil d'administration, celle de ses comités des nominations comme des rémunérations, où siège Anders Narvinger, ne se trouve pas affectée par cette qualification qui est contraire à l'article 8.4 du code de l'Afep-Medef ». Enfin, Phitrust demande « pourquoi les commissaires aux comptes (Mazars et Deloitte & Associés), qui certifient la qualité de l'information, ne sont pas intervenus pour rétablir une présentation plus honnête de ce cas aux actionnaires ».

Cet article 8.4 du code Afep-Medef, code de gouvernance d'entreprise des sociétés cotées élaboré et appliqué volontairement par celles-ci, précise : « Les critères que doivent examiner le comité et le

conseil afin de qualifier un administrateur d'indépendant et de prévenir les risques de conflit d'intérêts entre l'administrateur et la direction, la société ou son groupe, sont les suivants : ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ».

#### **ANDERS NARVINGER DIRIGEAIT EN 2008 UNE FILIALE ACTUELLE**

Pernod Ricard indique dans son [rapport](#) annuel 2012 que « le conseil d'administration de Pernod Ricard est composé de quatorze membres dont sept ont la qualité d'administrateurs indépendants ». Parmi eux, « Anders Narvinger », l'entreprise souscrivant « aux critères d'indépendance tels qu'exprimés par le code Afep-Medef ». Le rapport annuel indique par ailleurs : « Avec ses actionnaires, Pernod Ricard s'attache à tisser des liens étroits, basés sur la confiance et le dialogue. »

« Or Anders Narvinger est, nous le savons tous depuis sa nomination en 2009, ancien dirigeant de Vin&Sprit AB, société consolidée à 100 % , acquise par Pernod Ricard depuis moins de cinq années », souligne Pierre-Henri Leroy, par ailleurs président de la société de conseil de vote Proxinvest. Anders Narvinger « est par ailleurs administrateur de sept autres importantes sociétés, dont cinq autres sociétés cotées et chairman de quatre d'entre elles (1), ce qui excède largement les limites généralement retenues par le code Afep-Medef ». Ce dernier [recommande](#) de ne pas exercer « plus de quatre mandats d'administrateur dans des sociétés cotées, y compris étrangères, extérieures à son groupe ».

Pernod Ricard a racheté le groupe public suédois Vin&Sprit, détenteur de la vodka Absolut, en juillet 2008, et son ancien directeur général Anders Narvinger est administrateur de Pernod Ricard depuis 2009.

#### **L'ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT, « UNE VISION PLUS DÉTACHÉE »**

Dans sa politique de vote, Phitrust demande qu'un tiers des administrateurs d'une entreprise soient indépendants, tandis que Proxinvest souhaite que la moitié le soit. « Cela permet une vision beaucoup plus détachée que la vision du PDG, et un débat beaucoup plus riche. Cela permet aussi de demander davantage d'informations de la part du PDG et d'actionnaires majoritaires », explique Luis de Lozada.

La sicav Proxy active investors, qui compte « plusieurs investisseurs institutionnels » et acquiert des participations minoritaires « dans toutes les sociétés du CAC 40 », détient 10 353 actions Pernod Ricard soit, avec « plus de 800 000 euros en valeur », moins de 0,2 % du capital de la société de spiritueux.

#### **L'AMF ET LE TRÉSOR QUESTIONNENT LE CODE AFEP-MEDEF**

Dans son [rapport](#) annuel sur le « gouvernement d'entreprise et la rémunération des dirigeants des sociétés cotées » paru le 11 octobre, l'AMF (Autorité des marchés financiers) indique que les deux référentiels de gouvernance pour les sociétés cotées, le code Afep-Medef et le code Middlenext, « morcellent le référentiel de place » entre « d'un côté les codes à dominante 'émetteurs' [de titres] et de l'autre les codes établis par les investisseurs ». L'AMF observe en outre que les codes « sont rarement actualisés », et que les pistes de réflexion qu'elle a elle-même lancées pour les faire évoluer sur des sujets tels que les « missions et rémunération des présidents non exécutifs, les pouvoirs de l'administrateur référent, l'interdiction des instruments de couverture d'options » n'ont « guère été prises en compte depuis 2009 ». « La question se pose donc d'un élargissement des parties prenantes à la conception du code de gouvernement d'entreprise, en particulier aux investisseurs, afin qu'il devienne plus représentatif des exigences de la place. »

Pour rappel, la direction générale du Trésor (ministère de l'Économie et des Finances) a ouvert, le 8 août 2012, une consultation sur la rémunération des dirigeants d'entreprise, dans le cadre d'un projet de loi que le gouvernement envisageait de déposer à l'automne (AEF n°[14577](#)). La question suivante était notamment posée : « L'application d'un code de gouvernement d'entreprise, aujourd'hui facultative, devrait-elle être rendue obligatoire ? Si oui, le contrôle de l'application du code de gouvernement d'entreprise choisi par l'entreprise devrait-il être renforcé ? »

*(1) Le document de référence 2012 de Pernod Ricard précise : « Monsieur Anders Narvinger, ancien directeur général d'ABB Sweden et de l'Association suédoise des industries mécaniques, est président du conseil d'administration de TeliaSonera (télécommunications), de Trelleborg AB (technologie des polymères), d'Alfa Laval AB (entreprise suédoise d'ingénierie), de Coor Service Management Group AB (gestion de services) et de Capió AB (services de santé). Monsieur Anders Narvinger, diplômé en ingénierie et en économie, est également membre du conseil d'administration de JM AB (construction et bâtiment) et de ÅF AB (conseil en technologie), et vice-président de la Chambre de commerce internationale (ICC) (Suède). Il est administrateur de Pernod Ricard depuis 2009. »*



**Contacts :**

- Pernod-Ricard, Florence Taron, attachée de presse, 01 41 00 40 88, [florence.taron@pernod-ricard.com](mailto:florence.taron@pernod-ricard.com)
- Proxinvest, Charles Pinel, chargé des relations presse, 01 45 51 50 43, [charles.pinel@proxinvest.fr](mailto:charles.pinel@proxinvest.fr)
- PhiTrust, Luis de Lozada, directeur juridique, 01 55 35 07 53, [luis.delozada@phitrust.com](mailto:luis.delozada@phitrust.com)

© Copyright AEF Développement durable - 2008/2012 - 6563

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF Développement durable.

Accéder au site de AEF Développement durable : <http://www.aedd.fr>